

5, place des Droits de l'Homme
91800 Boussy-Saint-Antoine
Tél. : 01 69 00 13 00
Fax : 01 69 00 32 27
www.ville-boussy.fr

Nos réf. :
RC/DG// 461D

Service :
Cabinet du Maire

Notre Ville, comme les autres, doit faire face à une explosion des coûts de l'énergie et en tirer les conséquences.

Madame, Monsieur,

Chacun d'entre nous constate l'augmentation globale des prix qui grève le pouvoir d'achat. La commune, comme les ménages, subit cette inflation au quotidien dans l'ensemble de ses domaines d'intervention.

Je veux vous assurer de la solidarité de la municipalité et de sa volonté de vous accompagner, à la hauteur de ses moyens, dans cette période. C'est dans cet esprit qu'au-delà du travail conduit auprès des habitants les plus en difficulté par le centre communal d'action sociale, le Conseil municipal a, sur ma proposition, décidé d'une baisse de la participation des familles au financement de la restauration scolaire dans le cadre d'un partenariat avec l'État.

Je fais aujourd'hui le choix de m'adresser directement à vous pour vous informer de la situation inédite à laquelle nous allons être confrontés dans les prochains mois.

Comme l'ensemble des collectivités, notre Ville doit s'assurer de son approvisionnement en gaz et en électricité à partir du 1er janvier prochain. Or, dans le contexte de flambée des marchés de l'énergie, le Gouvernement se refuse jusqu'à présent à faire bénéficier les collectivités de l'accès aux tarifs réglementés. Cela se traduit, à Boussy comme ailleurs, par une explosion de la facture de l'énergie indispensable au fonctionnement de la commune et de ses équipements.

Très concrètement pour le seul gaz nécessaire au chauffage des bâtiments communaux (écoles, gymnases, bâtiments administratifs...) la facture augmentera de 300 à 600 % l'an prochain ; ce qui signifie une dépense supplémentaire de 360 000 à 840 000 euros. S'agissant de l'électricité, les hausses annoncées seront au minimum de 25 % et pourraient atteindre, d'après les estimations des experts du groupement de commande auquel nous appartenons, 130 %.

Toutes les communes sont concernées à plus ou moins brève échéance par cette envolée des prix qui met à mal l'équilibre des finances locales et notamment la capacité des communes et intercommunalités à investir dans l'indispensable transition écologique. Dans ce contexte extrêmement tendu, j'ai saisi, avec de très nombreux collègues maires issus de différentes familles politiques, les parlementaires et le Gouvernement.

Sans attendre une prise de conscience de la gravité de la situation par les plus hautes autorités de l'État, il me revient, avec l'équipe municipale, de prendre des mesures pour préserver les finances communales et limiter, autant que possible, les effets du véritable « racket » auquel nous soumet aujourd'hui un marché de l'énergie livré à la spéculation sur fond de tensions provoquées par l'agression russe en Ukraine.

J'ai donc présenté au Conseil municipal lors d'une réunion exceptionnelle qui s'est tenue le lundi 17 octobre les mesures immédiates d'économies suivantes :

- Limitation des consignes de chauffage des bâtiments administratifs et scolaires à 19 degrés ; 17 degrés pour les équipements sportifs (hors vestiaires chauffés à 19 degrés) ;
- Extinction prochaine de l'éclairage public, à titre expérimental, entre 00h et 4h30 ;
- Limitation au strict nécessaire de la production d'eau chaude dans l'ensemble des bâtiments communaux.

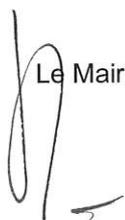
En outre, afin de nous préparer à faire face au choc budgétaire pour 2023, l'équipe municipale a fait le choix de renoncer cette année à l'installation des illuminations de Noël (économie estimée à 70 000 euros comprenant la pose/dépose des motifs) ainsi qu'à l'organisation des traditionnels rendez-vous de début d'année que sont la cérémonie des vœux et le repas festif à destination des aînés.

Nous sommes nombreuses et nombreux à regretter d'être contraints à de tels choix mais il est de mon devoir de prendre toutes les mesures utiles pour préserver, autant que possible, les marges de manœuvre de notre Ville et de lui faire prendre toute sa part à l'effort national de sobriété.

Ces premières décisions ne suffiront pas à intégralement absorber les surcoûts de l'énergie et je poursuis, avec les élus et les services municipaux, le travail de préparation budgétaire pour 2023 en vue de dégager de nouvelles sources de limitation des dépenses.

Alors que nous vivons une crise énergétique sans équivalent dans les récentes décennies, je sais pouvoir compter sur votre compréhension et vous assure de ma détermination à agir au service de notre collectivité avec responsabilité tout en poursuivant ma mobilisation auprès des pouvoirs publics afin qu'émergent des dispositifs d'accompagnement des communes à la hauteur des enjeux auxquels elles sont confrontées.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des évolutions que connaîtra la situation et vous prie de recevoir dans cette attente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Romain COLAS


Fidèlement,